

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 21 juin 2022

SOMMAIRE

LISTE DES DELIBERATIONS

Administration générale

- 2022.1376 Marchés publics (délégation du Président)
- 2022.1377 Mise à jour du tableau des effectifs
- 2022.1378 Renouvellement de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS) du VALTOM
- 2022.1379 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) : Exercices 2014 et suivants

Innovations, prospectives et STGDO

- 2022.1380 <u>Convention cadre de partenariat pour le compostage en pied d'immeuble VALTOM/Collectivités adhérentes/Bailleurs publics et privés</u>
- 2022.1381 Conventions de mise à disposition de tablettes numériques

Economie circulaire et prévention

- 2022.1382 <u>Subvention la Plateforme d'Activités Mutualisées des Producteurs Auvergnats (PAMPA)</u>
- 2022.1389 Contrat d'Objectifs Déchets Organiques Economie Circulaire (CODOEC)

Valorisation et recyclage

- 2022.1383 <u>Marchés de collecte et de valorisation des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) collectés</u> en déchèteries, attribution
- 2022.1384 <u>Marché de collecte et de valorisation des huiles noires usagées collectées en déchèteries, attribution.</u>
- 2022.1385 <u>Marché de valorisation des gravats collectées en déchèteries du SMCTOM Haute-</u> Dordogne, attribution
- 2022.1386 <u>Marchés de valorisation des déchets collectés en déchèteries attribués à l'entreprise</u> ECOVERT BOILON, avenants n° 1 et 2
- 2022.1387 <u>Marchés de valorisation des déchets collectés en déchèteries attribués à l'entreprise</u> Claustre environnement, avenants n° 1 et 2
- 2022.1388 <u>Contrat Eco Mobilier, nouvelle filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les jouets et les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)</u>

LISTE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2022

Le **21 juin 2022**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 14h30, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président du VALTOM.

Date de la convocation : 10 juin 2022

Secrétaire de séance : Monsieur BOULEAU Bernard

Nombre de Membres :

En exercice : 36 Présents : 25 Pouvoirs : 2 Votants : 27

Présents : Mesdames BIRARD Cécile, DUBIEN Ghislaine, DROZDZ Chantal, FROMAGE

Catherine, GAIDIER Michelle, LEMPEREUR Claire,

Messieurs BATTUT Laurent, BAYOL Jean-Pierre, BONNET Nicolas, BOULEAU Bernard, BRUNMUROL Laurent, CAYRE Philippe, CHABRILLAT Rémi, CHAMPOUX Bruno, CHASSARD Frédéric, CHAUVOT Bernard, CHAUVIN Lionel, CLAMADIEU Yves, GARNIER Alain, GEORGEON Hugues, GUITTON Florent, LANDIVAR Diego,

MAILLARD Guy, MEALLET Roger Jean, MENAGER Marc.

Pouvoirs: Monsieur CYNEUX Cyril (à M. CHABRILLAT Rémi),

Monsieur RAVEL Pierre (à M. GARNIER Alain).

Excusés: Mesdames BRIAT Dominique, DAVID Marie, LAROUDIE Fabienne, TRICHARD

Dorothée,

Messieurs AUSLENDER Jérôme, CLEMENT Jean-Marie, DAURAT Jean-Claude,

LAGRU Alain, RENIE Stanislas.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Administration générale

2022.1376 Marchés publics (délégation du Président)

Le comité syndical prend acte de la présentation des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2022.

2022.1377 Mise à jour du tableau des effectifs

Le comité syndical décide, à l'unanimité,

- De créer un poste d'adjoint technique pour les fonctions d'agent de pesée, catégorie C de la filière technique, à temps complet, à compter du 21 juin 2022. Ce poste sera inscrit au tableau des effectifs.
- D'autoriser le Président à lancer le recrutement et à signer tous les documents y afférant.

2022.1378 Renouvellement de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS) du VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à procéder au renouvellement de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services sur la base de la grille indiciaire de rémunération des communes de 20 000 à 40 000 habitants, d'une prime de responsabilité de 15 % du traitement brut indiciaire et d'une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), à compter du 12 novembre 2022, et ce pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 11 novembre 2027.

2022.1379 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) : Exercices 2014 et suivants

Le comité syndical prend acte de la communication au comité syndical du VALTOM du rapport de la

Chambre Régionale des Comptes et de ses principales conclusions sur les exercices 2014 et suivants.

<u>Innovations</u>, prospectives et STGDO

2022.1380 <u>Convention cadre de partenariat pour le compostage en pied d'immeuble</u> VALTOM/Collectivités adhérentes/Bailleurs publics et privés

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les différentes conventions tripartites de partenariat entre les bailleurs du territoire, le VALTOM et ses collectivités adhérentes pour le développement du compostage en pied d'immeuble afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du STGDO.

2022.1381 Conventions de mise à disposition de tablettes numériques

Le comité syndical décide, à l'unanimité,

- De valider ces conventions de mise à disposition de matériel;
- D'autoriser le président à signer l'ensemble de ces conventions avec chaque collectivité adhérente.

Economie Circulaire et Prévention

2022.1382 <u>Subvention la Plateforme d'Activités Mutualisées des Producteurs Auvergnats (PAMPA)</u> Le comité syndical décide, à l'unanimité,

- D'attribuer un soutien financier à la PAMPA à travers une aide au fonctionnement de 20 000 € HT par an pendant 3 ans (2022-2024);
- De valider la convention de partenariat précisant les modalités d'attribution ;
- D'autoriser le Président à signer cette convention.

2022.1389 Contrat d'Objectifs Déchets Organiques Economie Circulaire (CODOEC)

Le comité syndical prend acte de la communication au comité syndical du VALTOM de la présentation du dispositif CODOEC et de son contenu, qui a pour objectif d'accompagner les collectivités adhérentes au VALTOM à produire moins de déchets et à en valoriser plus.

Valorisation et recyclage

2022.1383 Marchés de collecte et de valorisation des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) collectés en déchèteries, attribution

Conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres (CAO), qui s'est réunie le 7 juin 2022, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'attribuer les marchés de collecte et de valorisation des DDS à la société CHIMIREC MASSIF CENTRAL.

2022.1384 <u>Marchés de collecte et de valorisation des huiles noires usagées collectées en déchèteries,</u> attribution

Conformément à l'avis de la CAO du 7 juin 2022, le comité syndical décide, à l'unanimité, :

- De déclarer infructueux l'ensemble des 3 lots :
 - Lot 1: infructueux sans remise d'offre;
 - Lot 2: infructueux pour offre inacceptable;
 - Lot 3: infructueux pour offre inacceptable.
- D'autoriser le Président à relancer une procédure négociée.

2022.1385 Marché de valorisation des gravats collectés en déchèteries du SMCTOM Haute-Dordogne, attribution

Conformément à l'avis de la CAO du 7 juin 2022, le comité syndical décide, à l'unanimité, :

- De déclarer le marché de valorisation des gravats collectés en déchèteries du SMCTOM Haute-Dordogne infructueux pour offre inacceptable ;
- D'autoriser le Président à relancer une procédure négociée.

2022.1386 <u>Marchés de valorisation des déchets collectés en déchèteries attribués à l'entreprise</u> <u>ECOVERT BOILON, avenants n° 1 et 2</u>

Conformément à l'avis de la CAO du 7 juin 2022, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les avenants avec l'Entreprise Ecovert Boilon pour une révision mensuelle des prix plafonnée à 25 % et concernant les lots suivants :

- Avenant n° 1:
 - o 21 05 010 végétaux lot 1 Saint-Eloy-les-Mines;
 - 21 05 010 végétaux lot 2 Saint-Diéry;
 - o 21 05 010 végétaux lot 3 Saint-Ours-les-Roches;
 - o 21 05 010 végétaux lot 4 Saint-Sauves;
 - o 21 05 010 végétaux lot 5 Thiers Dore et Montagne;
 - o 21 05 010 végétaux lot 6 Clermont Auvergne Métropole;
 - o 21 05 010 végétaux lot 8 SBA Sud;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 30 Clermont Auvergne Métropole;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 32 SBA Sud;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 34 SICTOM des Couzes ;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 35 SICTOM Pontaumur Pontgibaud;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 36 SMCTOM Haute-Dordogne;
 - o 21 03 006 A Bois Lot 39 Thiers Dore et Montagne.
- Avenant n° 2:
 - o 21 03 006 B Gravats lot 09- SIB;
 - o 21 03 006 B Gravats lot 10 -Thiers Dore et Montagne.

2022.1387...Marchés de valorisation des déchets collectés en déchèteries attribués à l'entreprise Claustre environnement, avenants n° 1 et 2

Conformément à l'avis de la CAO du 7 juin 2022, le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer les avenants pour une révision mensuelle des prix de valorisation, plafonnée à 25 %, pour les lots suivants :

- Avenant 1 2103006 A Cartons Lot 4 Communauté de communes Ambert Livradois Forez;
- Avenant 1 2103006 A Bois Lot 23 Communauté de communes Ambert Livradois Forez ;
- Avenant 1 2103006 A Plâtre Lot 43 Communauté de communes Ambert Livradois Forez;
- Avenant 1- 2103006 A Plâtre Lot 49 Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- Avenant 2 1906011 Lot 1 Plateforme de compostage des végétaux, Ambert.

2022.1388 <u>Contrat Eco Mobilier, nouvelle filière Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les</u> jouets et les Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer avec Eco Mobilier pour ses collectivités adhérentes les contrats pour la REP Jouets et la REP Articles de Bricolage et de jardin.